

préoccupation est de mériter la confiance que Sa Majesté Notre Reine a placée en moi sur la recommandation de ses ministres canadiens et la confiance qui m'a été manifestée par tant de Canadiens de toutes les régions qui m'ont fait leurs vœux avec tant de gentillesse.

Nous avons, monsieur l'Orateur, les meilleures raisons d'être fiers de la façon dont Son Excellence le Gouverneur général s'est acquitté des devoirs de sa haute fonction.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: En proposant l'Adresse en réponse au discours du trône, il convient que nous reconnaissons ouvertement le profond esprit de dévouement dont il a témoigné si manifestement dans l'exercice de ces fonctions.

En 1967, dans ses commentaires, le Gouverneur général a fixé une ligne de conduite à tous ceux qui servent en qualité de membres du Parlement et je pense que nous devons tous nous arrêter à ce commentaire et au dévouement qu'il consacre à sa tâche, quand il dit:

... les promesses d'avenir du Canada dans l'exercice de mes nouvelles charges et fonctions...

Il faut rappeler, de temps en temps, à certains députés que nous sommes ici pour le bien du Canada et que cela constitue notre principal devoir. Personne ne doit perdre de vue que nous sommes des hommes politiques, que nous avons des obligations envers nos partis respectifs, que nous sommes personnellement responsables à nos commettants, mais que, en fin de compte, le Canada et le progrès du Canada doit venir en premier.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: La responsabilité qui nous incombe à nous, membres de cette Chambre, est impressionnante et dépasse de loin la responsabilité immédiate imposée au premier ministre et aux membres de son cabinet lorsqu'ils s'occupent des questions législatives du moment. Nous, membres de cette Chambre, avons le devoir de brancher la Chambre des communes sur l'actualité, et de convaincre nos concitoyens que c'est le gouvernement qui, considéré comme entité, a le rôle le plus important à jouer dans le développement de notre pays. Nos lois, nos actes, nos règles et notre zèle font l'objet d'un examen minutieux et constant de la part de la presse, de la radio et de la télévision. Le programme législatif du gouvernement libéral actuel est critiqué de façon constructive ou malheureusement parfois destructrice par les partis de l'opposition. Dans les divers comités de la Chambre des communes, ces projets de lois sont examinés, critiqués, modifiés et renvoyés devant la Chambre. Ces bills sont alors sujets à des modifications et ceux-ci sont débattus à leur

[M. Cullen.]

tour. Toute mesure législative est passée au crible avant d'acquiescer force de loi, et cela est bien.

Pourtant il est difficile d'expliquer au citoyen canadien non au courant de ces méthodes la nécessité de prendre son temps et de s'entourer de garanties. Mais ce même citoyen a pour lui un excellent argument: nous devons veiller à la Chambre des communes à ne pas abuser du temps. Nous devons examiner le programme législatif, établir les priorités et calculer ensuite le temps dont nous disposons pour réaliser le programme dans le délai prévu.

Des modifications au Règlement s'imposaient, bien entendu, et tous les partis l'ont admis. Nous n'avons pas pu nous entendre sur toutes les modifications apportées au Règlement et, le gouvernement a dû, à bon droit, accepter la responsabilité des articles 75A, 75B et 75C dans l'espoir qu'ils permettront d'accélérer les travaux de la Chambre. Je ne suis pas naïf au point de laisser entendre que l'initiative du parti au pouvoir seule pourra accélérer les travaux de la Chambre. Je reconnais que nous avons besoin de la collaboration des partis de l'opposition, quoi que stipule le Règlement. Ce qui me préoccupe pourtant, et je puis assurer à Votre Honneur que c'est un sujet qui préoccupe aussi les Canadiens, c'est de savoir si nous ne sommes pas devenus, à la Chambre, trop conservateurs en ce qui concerne l'adoption des mesures législatives, et si nous ne passons pas trop de temps à leur étude. Quand nous y consacrons trop de temps et trop d'orateurs, les discours perdent-ils de leur importance?

• (3.10 p.m.)

Il ne s'agit pas de faire des Lois comme se fabrique la saucisse, d'entériner automatiquement les projets de loi du gouvernement, car j'aimerais voir les débats sur les mesures importantes retenir l'attention de la Chambre, des divers moyens de publicité, et des citoyens du pays. J'aimerais que la Chambre des communes soit remplie de députés pendant les débats. Une ou deux fois l'an dernier, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a employé l'expression «la lutte acharnée des débats». Monsieur l'Orateur, certains débats à la Chambre ont été menés avec de vieilles épées rouillées—dans certains cas, on n'a même pas sorti les épées de leur fourreau. Le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell) a fait un discours de premier ordre sur la nécessité d'une marine marchande au Canada, mais bien peu de députés, même de son propre parti, ont assisté à ce débat, même s'il a eu lieu pendant la période réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire. Le fait que la tribune des courriéristes se vide après la période des questions signifie sûrement quelque chose.